

Honoraires et Prestations

Transactions :

Appartements, chalets, terrains, bâtiments, résidence de tourisme, garages...

5 % TTC du prix de vente à la charge du vendeur* (forfait minimum de 1,800€ TTC pour tous montants net vendeur inférieur 30,000€)

Locations :

De **5 à 30% HT** du montant du loyer brut, à la charge du locataire

* Le montant des honoraires est à la charge du vendeur sauf stipulation contraire précisée au mandat

SARL Aravis Holidays

Siège Social : 52 Route de Villavit, 74450 Le Grand Bornand

Capital de 5000 € / Siret : 52916983100029 / APE : 703A / Code TVA intracommunautaire : FR36529169831

Titulaire de la carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce », « Gestion immobilière » et « prestations Touristiques » n°CPI 7401 2016 000 017 580, délivrée par la Préfecture de Haute Savoie,

Garantie par la SEGAP (63, Avenue de Suffren, 75007 Paris) sous le N° LEGA104515 pour un montant de 35.000 Euros pour les prestations touristiques, 270.000 Euros pour la gestion et 110.000 Euros pour la transaction.